L'histoire du projet

Autor(en): **Wagner, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **58 [i.e. 59-61] (1988-1990)**

Heft 7: **Le projet CEPIM : renouveau dans la métallurgie?**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-824342

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'histoire du projet

Par Jean WAGNER, président de l'ADED

Créée en 1985, l'Association pour le développement économique du district de Delémont (ADED) s'est très rapidement préoccupée de la formation professionnelle dans le district. En juin 1986, elle réunissait une vingtaine de personnes directement concernées pour faire le point; ces représentants de l'industrie et de la formation professionnelle ont immédiatement posé la question de fond: *« Forme-t-on les apprentis dont l'industrie a besoin? »*

Un constat préoccupant

Une étude complémentaire rapide mais approfondie parmi les milieux intéressés a abouti à une série de constats que l'on peut résumer comme suit:

1. L'Etat, dans son rôle de responsable de la formation, n'est pas là pour répondre aux besoins des industries en personnel qualifié. La formation professionnelle, telle qu'elle est conçue dans notre pays, pourvoit aux choix professionnels des jeunes. Une inadéquation flagrante existe donc entre les apprentis formés et les besoins des entreprises.

2. Vu du côté des entreprises, le désintérêt des jeunes pour certaines professions peut s'expliquer par les éléments suivants:

– perte de prestige à la suite de la crise des années 1970;

– absence d'adaptation pour certaines professions plus touchées que d'autres par les changements technologiques;

– manque d'informations sur l'évolution et le dynamisme retrouvé dans les années 1980;

– érosion de l'image de marque des entreprises régionales, se répercutant sur le statut social de certains métiers.

3. La rapidité de la reprise économique, liée à une évolution de la production et à l'automatisation de certaines tâches, n'a guère laissé aux entreprises le temps d'organiser la formation dans de nouvelles structures. De plus, la réorganisation des règlements d'apprentissage et l'accroissement des exigences légales ont, aussi, limité l'entrepreneur dans sa volonté de maintenir une formation au sein de l'entreprise. Ainsi donc, après quelques années pendant lesquelles l'entreprise avait différé son engagement dans la formation, les acquis antérieurs ont disparu.

4. La diminution de la natalité, à partir des années 1970, exerce aujourd'hui ses effets. Le maintien, voire l'augmentation des effectifs dans le secteur des services (apprentissage de commerce) et l'attrait accru pour les études longues provoquent une diminution du nombre potentiel et global des apprentis du secondaire de 5 % environ par an.

5. L'exiguïté du territoire cantonal, l'individualisme traditionnel des entrepreneurs, mais surtout la spécialisation de plus en plus poussée des entreprises (vu leur caractère de sous-traitants) n'ont donné naissance à aucune association faîtière dans le secteur de la métallurgie. L'introduction d'une nouvelle législation fédérale, la responsabilité des associations professionnelles, en particulier en ce qui concerne les cours d'introduction, ont constitué une nouvelle donne que personne ne savait trop comment empoigner.

La genèse du CEPIM

A la suite de ces constats, l'ADED et son groupe de travail se fixèrent deux objectifs: d'une part faciliter l'intégration de la formation dans l'entreprise face aux contraintes de la production, d'autre part, augmenter les capacités de recrutement d'apprentis dans ce secteur économique.
Un premier projet basé sur le modèle des «Grundschulen Metall» de Bâle-Campagne fut soumis aux autorités qui le refusèrent. En effet, nées à l'époque de la dernière guerre, ces «Grundschulen» bâloises, pourtant séduisantes dans leur conception, ne répondent plus (selon l'OFIAMT) aux critères de formation d'aujourd'hui.
Malgré cette déception, notre groupe de travail ne se découragea pas. Par la mise au point d'un second projet, il a réussi à intéresser un plus grand nombre d'entreprises à participer à la mise en place d'un secteur commun de formation.
L'ampleur du projet envisagé a poussé l'ADED à demander un mandat d'étude au Département de l'économie publique. Très intéressé par un projet qui s'inscrivait directement dans les priorités du deuxième programme cantonal de développement économique, le ministre J.-P. Beuret et le service cantonal de l'économie acceptaient de nous octroyer ce mandat, dont le document final fut déposé le 6 mars 1989. Cette deuxième mouture, qui a également reçu le feu vert de l'OFIAMT, a abouti à la création de CEPIM SA, le 17 mai dernier.
Dans le cadre des objectifs qui sont les siens, notre association est fière, après trois années de gestation, de présenter cette société sur les fonts baptismaux.

J. W.

Le calendrier de réalisation

Mars 1989
Dépôt du projet CEPIM auprès des autorités cantonales.
Mai 1989
Souscription du capital-actions de la société anonyme.
Juillet 1989
Libération partielle du capital-actions en fonction des besoins de la société.
Septembre 1989
Début de la promotion des métiers de l'industrie et du CEPIM dans le cadre de manifestations officielles. Promotion auprès des écoles.
Fin 1989
Engagement du responsable du centre, mise en place des installations. Seconde libération du capital, selon les besoins.
Janvier 1990
Début des activités du CEPIM. Cours d'introduction à l'intention des apprentis déjà en apprentissage et préparation des examens intermédiaires et finaux. Mise à disposition des locaux pour toute formation, perfectionnement professionnel cours d'appui, etc...
Août 1990
Début des activités de formation de base. Poursuite d'une politique de promotion à l'intention des adolescents, des parents et des écoles.